APPORT FINANCIER AU CONSEIL INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment la décision du gouvernement canadien de verser une somme de 25,000 dollars au Conseil international de la langue française (CILF). Ce geste, s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement canadien à l'égard de la francophonie et manifeste plus particulièrement son désir de collaborer avec un organisme dont la mission est de promouvoir la normalisation et la modernisation de la langue française. Ces objectifs répondent d'ailleurs à des besoins sans cesse grandissants, tant pour le gouvernement fédéral que pour plusieurs des provinces canadiennes.

Créé en 1967, le CILF, association internationale à caractère privé, réunit des linguistes, des grammairiens et des hommes de lettres de plus de vingt pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Ses principaux domaines d'activités touchent à la normalisation du français écrit et parlé, à l'étude du processus de création de mots nouveaux et aux recherches lexicales. Sur le plan des réalisations, le CILF compte déjà à son actif l'organisation de colloques internationaux, l'établissement d'un centre de documentation à Paris, la rédaction de manuels, de thésaurus, de lexiques et de glossaires, la publication d'une revue de terminologie et la traduction d'ouvrages scientifiques. Certains de ces manuels procurent aux pays en voie de développement, particulièrement en Afrique, un matériel de base facilitant l'enseignement en français de la technologie moderne.

En outre, le CILF entretient d'étroites relations avec des organismes internationaux tels que l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'Agence de Coopération culturelle et technique. Au Canada, il a déjà établi des rapports avec Radio-Canada, le Bureau des traductions d'Ottawa, l'Office de la langue française du Québec, la Banque de terminologie de l'Université de Montréal et l'Académie canadienne-française.

LA DÉFENSE NATIONALE AIDE LES ATHLÈTES

Les Forces armées ont mis sur pied un groupe spécial de coordination chargé d'aider les athlètes canadiens à s'entraîner et à se perfectionner en vue des compétitions sportives internationales.

Sous la direction du brigadier général James C. Gardner, directeur général des opérations terrestres au quartier général des Forces armées, le groupe de coordination s'occupera des principales demandes d'aide faites au ministère de la Défense nationale pour les grands événements sportifs. Ces demandes seront triées par la Direction de la capacité physique et du sport amateur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avant d'être transmises au quartier général des Forces canadiennes.

Le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, attache une importance particulière à ce que l'on

offre aux athlètes canadiens qui se préparent pour les Jeux olympiques de 1972 et de 1976, pour les Jeux panaméricains de 1975 et pour les autres événements sportifs de ce genre, toutes les installations du ministère et tout l'appui logistique nécessaire.

Des ponts aériens seront probablement organisés à l'occasion des Jeux olympiques d'été de 1972 en Allemagne de l'Ouest, des Jeux du Commonwealth de 1974 à Christchurch, Nouvelle-Zélande, et des Jeux panaméricains de 1975 à Santiago, Chili.

Il est possible également que les Forces canadiennes contribuent à la préparation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal et des Jeux du Commonwealth de 1978 qui se dérouleront probablement au Canada.

Le ministère de la Défense nationale a déjà participé au transport des participants aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo au Japon et, le mois dernier, il a transporté 830 lits, avec leur literie, à Whitehorse au Yukon pour les athlètes qui partipaient aux Jeux d'hiver de l'Arctique organisés dans cette ville. On a enfin demandé au ministère de la Défense nationale de fournir l'équipement de communications et les moyens de transport nécessaires à l'occasion de la compétition de ski pour la Coupe d'or qui s'est déroulée à Banff à la suite des Jeux d'hiver de l'Arctique.

ÉCHANGE DE CRITIQUES MUSICAUX

Le Conseil des Arts du Canada annonçait récemment l'octroi d'une subvention de 5,000 dollars à la Music Critics' Association pour un échange de critiques musicaux entre le Canada et les États-Unis. Ce programme, financé à parts égales par le Conseil des Arts et par le National Endowment for the Arts, un organisme américain, permettra à un certain nombre de journaux d'échanger leur critique musical, pour une période de un à trois mois, avec un critique d'une autre ville d'importance comparable. Trois critiques canadiens et trois critiques américains participeront au programme.

Selon le directeur associé du Conseil des Arts, M. Robert Elie, l'objet de ce programme est double: d'une part, exposer les critiques à des situations nouvelles, et d'autre part, permettre aux lecteurs d'un journal de connaître le point de vue d'un critique musical de l'extérieur.

La Music Critics' Association, qui parraine ce programme, groupe les critiques musicaux professionnels d'un grand nombre de revues et de périodiques canadiens et américains.

Les critiques canadiens touchés par ces échanges assumeront toutes les fonctions normalement dévolues à leurs homologues américains: chroniques et critiques musicales, interviews, articles de nouvelles et reportages. Ils continueront à recevoir de leur journal leur traitement habituel, et leurs frais de déplacements et autres frais de participation seront à la charge du Conseil des Arts.